



**ÊTRE LE PARTENAIRE
DE CONFIANCE POUR
L'AUTOMATISATION
DES FENÊTRES ET PORTES**

**LA PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL DANS UNE INDUSTRIE, ENTRE
ATTRACTIVITÉ ET ÉCO-MOBILITÉ**

Justine ZAV
Responsable éco-conception et éco-geste



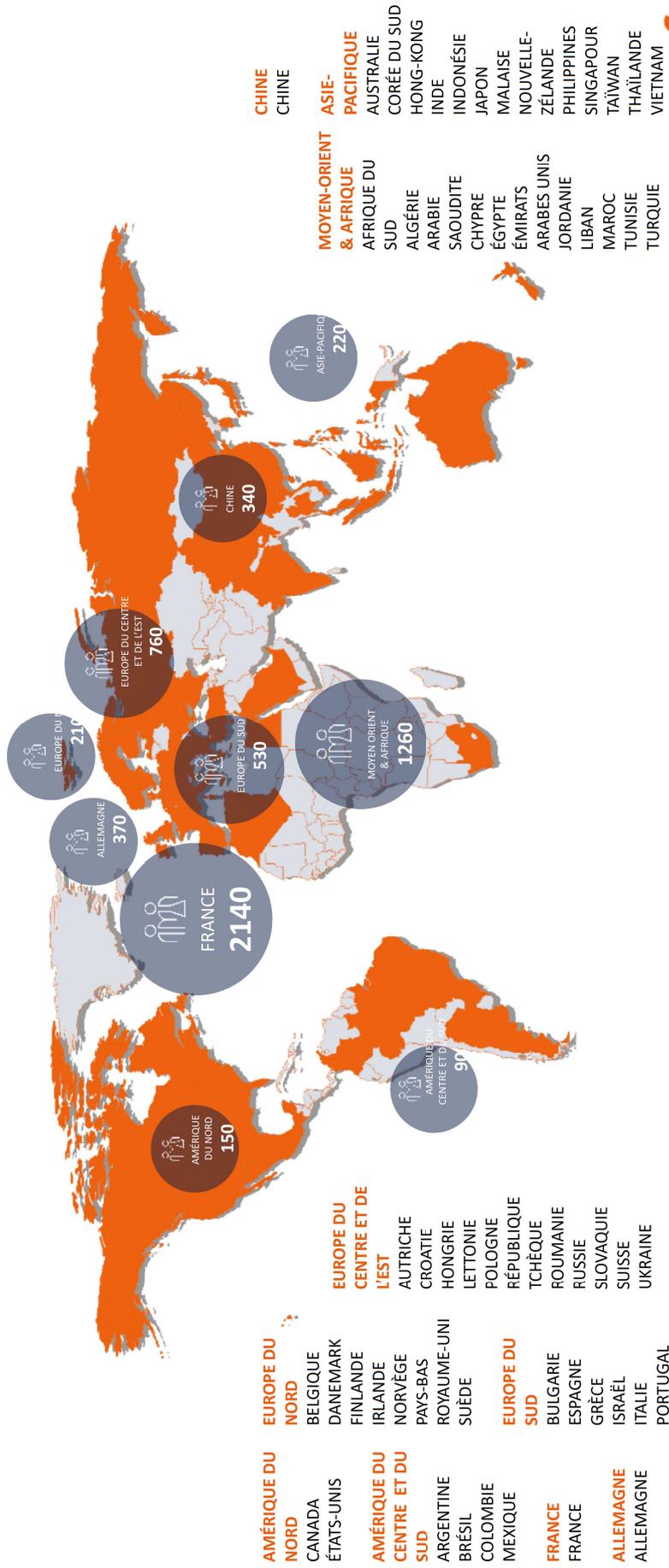
/ LE GROUPE SOMFY



13
MARQUES



/ PRÉSENCE INTERNATIONALE



1. PROFIL



> 1500 salariés dont 300 en production (2x8)

> 4 sites en Vallée de l'Arve :

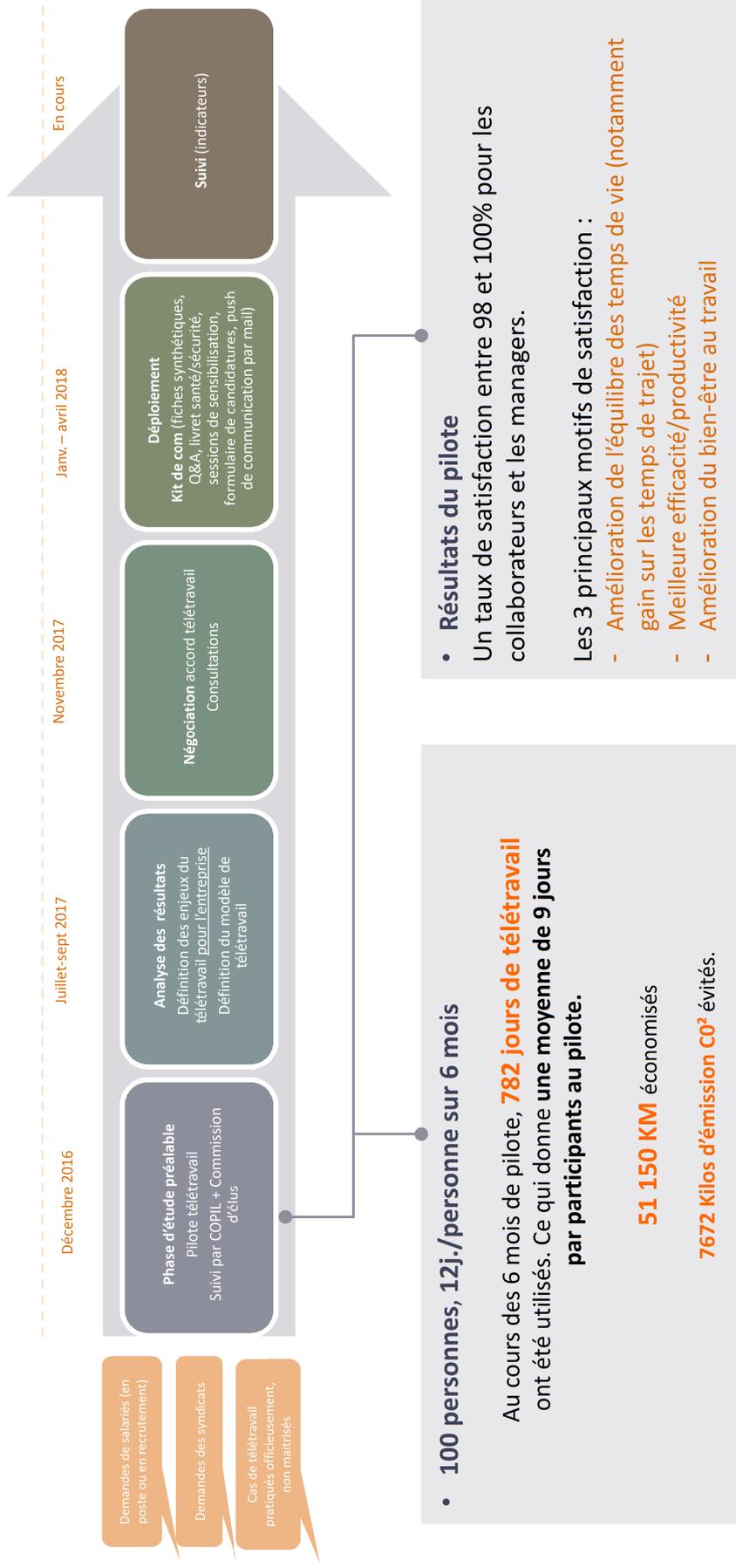
3 à Cluses (dont le siège)

1 à Bonneville (13km d'écart)

> 1 axe principal de transport : le fond de vallée

> Transports en commun non-adaptés

LES GRANDES ETAPES DU TELETRAVAIL SOMFY



/ LE CHOIX SOMFY

- **Pérennisation du télétravail**

Sur la base du bilan et par un nouvel accord du 12 janvier 2018, SOMFY a mis en place le télétravail pour tout collaborateur éligible (ETAM ou Cadre) à compter du 16 avril 2018 :

- Nb de jours à déterminer en accord avec le manager (max. 2 j./sem.)
- Lors de la prise effective des jours, le salarié doit veiller à rester présent sur site au moins 2 j./sem. (déduction faite des déplacements et jours de congé)

- **Les enjeux auquel le télétravail répond**

- Développer des modes d'organisation du travail qui répondent aux enjeux de la transformation digitale et d'innovation de SOMFY
- Améliorer le bien-être des collaborateurs et favoriser leur engagement
- Participer à la stratégie de responsabilité sociétale et environnementale

Attractivité

- **Les principes directeurs du télétravail**

- Responsabilité, autonomie, confiance ;
- Volontariat et réversibilité ;
- Préservation du lien social et du collectif de travail ;
- Respect de la vie privée ;
- Flexibilité dans la prise de jour ;
- Absence de différence de traitement pour les salariés télétravailleurs ;
- Préservation de la qualité de la prestation fournie.

/ BILAN DES PRATIQUES EN 2019 (AVANT LA CRISE COVID)

- 752 salariés ont télétravaillé au cours de l'année (sur ≈1200 personnes éligibles)
- **moyenne individuelle annuelle de recours au télétravail : 16 jours**
 - 56% n'ont pas dépassé 12 jours sur l'année
 - 20% ont télétravaillé entre 12 et 24 jours sur l'année
 - 24% ont télétravaillé plus de 24 jours (dont 6,5% qui se situent sur une prise moyenne équivalent à 1 jour par semaine ou plus).

Le télétravail, chez SOMFY, est plutôt utilisé de façon retenue, flexible et ponctuelle.

/ LES PRATIQUES PENDANT LA CRISE COVID

- Pendant les 2 confinements : télétravail obligatoire (hors production)
- Entre les 2 confinements : 2 jours de télétravail/semaine

Résultats clés Enquête Télétravail - 9-29 Juillet 2020

1100 répondants français - 1150 internationaux

- Chiffres clés



Découverte du télétravail pour **38%** des répondants en France (FR)
et **51%** à l'international (Intl)



85%_{FR} 70%_{Intl}
ont vécu positivement le confinement



sont satisfaits de la **communication managériale**
et de **l'entreprise en général**

- Conditions matérielles

93%

de satisfaction sur les
outils digitaux Somfy



90%

disposent à la maison d'une
**bonne connexion
internet**



80%

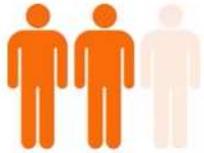
disposent d'un **espace
de travail dédié**



Pistes d'amélioration :
Matériel bureautique
limité à la maison :
chaise ergo/double
écran/casque audio...

SOMFY

- Les principaux bénéfices (suite)



**Meilleur équilibre vie
privée/vie professionnelle** pour
plus des **2/3** des répondants



Meilleure efficacité collective
pour **57%** Intl **41%** FR



Pistes d'amélioration :

- Perte des échanges informels
- Premier cercle de contacts vs réseau large
- Des bonnes pratiques peu/pas partagées
- Difficulté à passer du temps « travail » au temps « perso »

SOMFY

- L'avenir ?

78%

des répondants FR souhaitent **aller plus loin en terme d'Accord Télétravail**



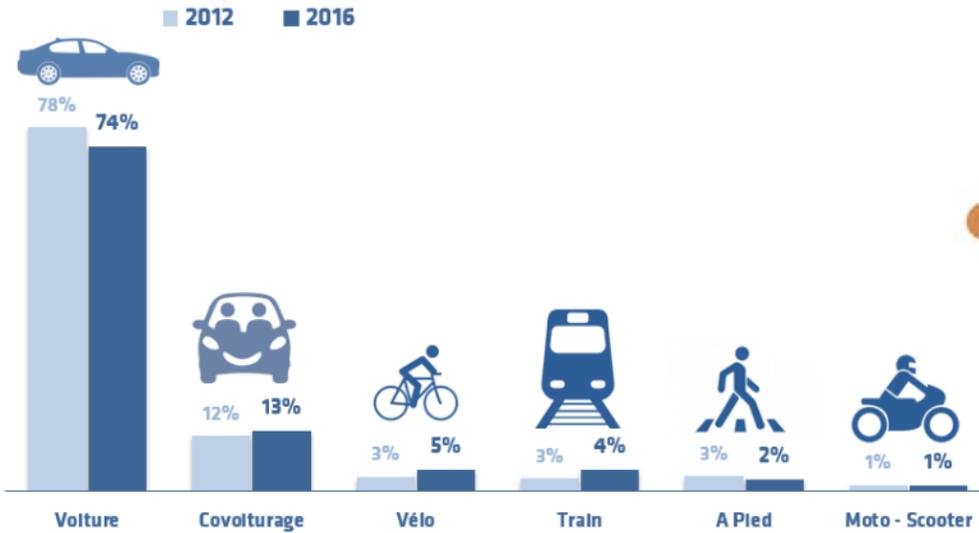
Flexibilité accrue de l'organisation du temps de travail et **plus de modalités** attendues pour **plus de 80% des répondants**



65% des répondants FR souhaitent la possibilité **d'accéder à des lieux de coworking**

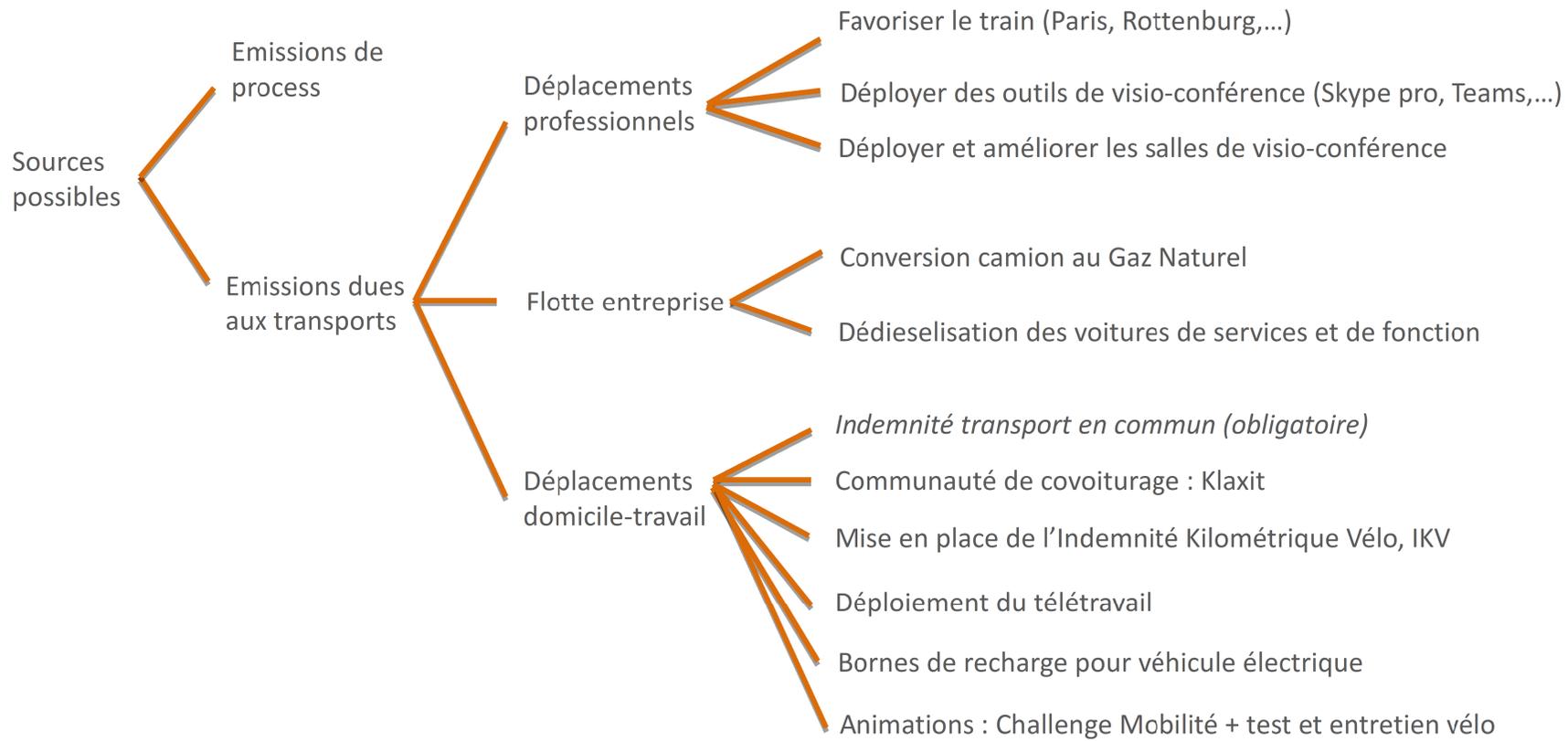
/ RÉSULTAT DES ENQUÊTES DÉPLACEMENT

Part des différents modes de déplacement domicile-travail



Selon vous, les actions efficaces pour limiter l'autosolisme :
à 45%, une amélioration des transports en commun
à 17%, pouvoir télétravailler
à 14%, un réseau cyclable sécurisé.

/ REDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE



/ CONVERSION DU CAMION AU GAZ



1 camion Somfy initialement au DIESEL

2 aller-retours / jour Cluses - Bonneville

1 station GNV à St Pierre en Faucigny

>> bascule en Juin 2016

Leasing sur 7 ans auprès des transports PRABEL via :



SOMFY

/ DÉDIESELISATION ET ÉLECTRISATION DU PARC DE VOITURE SOMFY

Au départ > Une 15aine de voitures de service 100% Diesel : Clio + Mégane

1er test sur un Kangoo électrique en 2015 pour le service courrier (100km/j) > 1 an de test mais autonomie trop limitée



Depuis 2016, au fur et à mesure des renouvellements de leasing voitures :

- Conversion à modèle équivalent en essence pour les véhicules de service et de fonction
- Remplacement de plusieurs Clio par des Zoé électriques
- Des bornes de recharges dédiées aux véhicules de service installées sur les 4 sites de la Vallée de l'Arve (Cluses et Bonneville)
- Ajout de véhicules hybrides et électrique dans la liste des véhicules de fonction

/ INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGES POUR LES SALARIÉS



Depuis 2017 :

1 borne au Siège + 1 borne au R&D Center

Borne avec 2 prises voiture + 2 prises vélo

Système de détection du badge entreprise

Le salarié paye son électricité 0,08€/kWh



BILAN 2020 :

9 salariés utilisent les bornes pour leur véhicule personnel

3 utilisations pour véhicule de service ou de fonction

4 sites de la vallée de l'Arve équipés d'une borne de recharge

SOMFY

/ INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO

Indemnité Kilométrique Vélo

d'Avril à Novembre
0,25 € par kilomètre
dans la limite de 200 €/an



126 salariés en ont bénéficié en 2017 en parcourant plus de 54 000 km, pourquoi pas vous ?

Inscription tout au long de l'année auprès de **Maria Soldan**.



Uniquement d'Avril à Novembre
= période d'utilisation des vélos intersites >>
SECURITE

Déclaration annuelle sur l'honneur auprès du
service Paie, versé en 1 fois en Décembre

En 2018 :

100 salariés pour 53250 km

13 salariés ont reversé cette indemnité à la
Fondation Somfy

SOMFY

/ AMÉLIORATION ACCUEIL DES VÉLOS



Animation : CONTROLE TECHNIQUE VELO GRATUIT

AUJOURD'HUI 10h-16h salle Mont Thabor (R&D)

Il reste quelques places, pour les courageux qui sont venus en vélo aujourd'hui mais qui ne sont pas inscrits, n'hésitez pas à passer en salle Mont Thabor pour bénéficier d'un entretien gratuit.

Mode d'emploi :

Déposez votre vélo dans la salle dès maintenant. Un diagnostic complet ainsi que les petits réglages nécessaires seront effectués.

Récupérez votre vélo avec sa fiche bilan vous indiquant s'il y a des réparations à effectuer.



Nouveaux portes-vélos extérieurs

Amélioration des vestiaires (casiers, douches,...)

Animations gérées par l'Agence Eco-mobilité:

- Contrôle technique vélo perso
- Test d'1 semaine de vélo électrique

Tests de vélos électriques également pendant le Challenge Mobilité

SOMFY

/ CONCLUSION

- Développer des modes d'organisation du travail qui répondent aux enjeux de la transformation digitale et d'innovation de SOMFY
- Améliorer le bien-être des collaborateurs et favoriser leur engagement
- Participer à la stratégie de responsabilité sociétale et environnementale

>> Améliorer l'attractivité de nos sites dans une vallée enclavée en répondant au contexte et aux enjeux spécifiques d'éco-mobilité



JULIENNE ZAVVADA

Responsable éco-conception et éco-gestes